

gouvernement peut octroyer jusqu'à 125,000 \$ par projet, les sociétés pouvant chacune bénéficier d'un maximum de 2 approbations de projet pendant leur existence.

**Activités se rapportant aux secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche** – On accorde des subventions allant jusqu'à 125,000 \$ par projet afin de défrayer les activités spéciales des organisations, offices, commissions et organismes à but non lucratif oeuvrant dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture ou de la pêche pour procéder à des essais techniques, des démonstrations, des séminaires et des cours de formation portant sur les produits, ou encore visant à les promouvoir. Cette aide n'est pas remboursable et deux approbations de projets sont permises par requérant et par année financière du gouvernement.

**Entente de commercialisation** – Le nouveau PDME offre aux sociétés la possibilité de passer des ententes avec le gouvernement, en vue de lancer un programme de commercialisation composé d'activités admissibles, aux termes du programme normal et ce pour une période allant jusqu'à deux ans. Ce nouveau programme s'adresse aux moyennes entreprises de fabrication ayant une certaine expérience de l'exportation.

Pour tout autre renseignement sur le programme PDME, s'adresser à Info Export, à la Direction de l'expansion du commerce dans les Antilles et en Amérique Centrale ou aux bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

## Publicité

*CanadExport*, un bulletin bimensuel publié en anglais et en français, est destiné à promouvoir les exportations canadiennes. On y trouve divers articles et rapports sur les possibilités d'exportation, les réussites commerciales, les services gouvernementaux s'offrant à l'industrie, les conditions d'accès aux marchés internationaux, l'expansion industrielle et les activités de promotion menées conjointement par l'industrie et le gouvernement. Le bulletin présente régulièrement des articles tant sur les foires et missions commerciales organisées à l'étranger par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre de son Programme des foires et missions, que sur les principales foires commerciales qui se tiennent partout dans le monde. Il contient également des articles concernant les projets multilatéraux d'investissement outre-mer, susceptibles de présenter un intérêt pour les exportateurs canadiens de biens et de services.